

Image not found or type unknown



contrat pour l'achat d'une maison par un couple non mariés

Par **nivia 43**, le **30/03/2010 à 18:58**

Bonjour, MOn ami et moi voulons acheter une maison, il mettrait les trois quart du prix et moi le quart restant, peut il malgré tout faire un contrat me donnant cinquante % du prix de la maison en cas de séparation, sachant que nous ne sommes pas mariés? Si oui comment doit il faire? merci